

Reprise des cours :

- Lundi** pour le karaté club de Saint Sulpice – Dojo Henri Matisse : <http://www.karate-saintsulpice81.fr/>
- Mardi**..... pour le full karaté club de Gaillac – Ecole La Clavelle : <https://fullkarate81.jimdofree.com/>
- Mercredi**..... pour le karaté club de Bessières - Espace Effervescence, salle Lotus. <https://karatebessieres.jimdofree.com/>

Horaires et tarifs

		Baby 4-6 ans	Enfants 7-11 ans	Ados-Adultes 12 ans et +	Gradés
HORAIRE	Lundi à St Sulpice	17h45 – 18h30	17h45 – 18h45	19h00 – 20h30	
	Mardi à Gaillac		18h15 – 19h15	19h15 – 20h45	
	Mercredi à Bessières	17h00-17h45	17h45-18h45	18h45-20h15	Verte et + 19h30 – 21h00 à St Sulpice
	Jeudi à St Sulpice	17h45 – 18h30	17h45 – 18h45	19h00 – 20h30	
	Vendredi à Bessières		17h45-18h45	18h45-20h15	
	Samedi à St Sulpice				Verte et + 11h00-12h30

		Baby	Enfants	Ados-Adultes
TARIFS	Cotisation annuelle	190.50 €	207.80 €	207.80 €
	La cotisation annuelle peut être fractionnée comme ci-dessous			
	Premier encaissement octobre incluant la licence de 38.00 €	89.00 €	94.60 €	94.60 €
	Deuxième encaissement janvier	51.00 €	56.60 €	56.60 €
	Troisième encaissement avril	51.00 €	56.60 €	56.60 €

Tarifs spéciaux non cumulables

- 50 % de réduction hors licence pour le 3^{ème} adhérent d'une même famille sur le tarif le moins élevé.
- Cotisation gratuite hors licence pour le 4^{ème} adhérent d'une même famille sur le tarif le moins élevé

Conditions particulières

- Pour faciliter la gestion de la trésorerie, si la cotisation annuelle est réglée en trois fois, les chèques, libellés à l'ordre de KARATE CLUB sont tous remis le jour de l'inscription.
- Toute année commencée est due (la cotisation est annuelle)**
- Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants uniquement aux heures des cours qui les concernent**
- Pas de parents dans le dojo pendant les cours**

Documents nécessaires à l'inscription

- ◆ Certificat médical autorisant la pratique du karaté et/ou des disciplines choisies ou attestation sur l'honneur après avoir complété le questionnaire de santé
- ◆ Fiche d'inscription complétée accompagnée du paiement annuel

Possibilité de paiement

- ◆ Coupons sport ou Chèques vacances ANCV – Pass'sport – Chèque collégien (uniquement pour les clubs du Tarn)